



MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES

BTS
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
ARRETE DU 03/03/2018
RNCP 35460

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le technicien supérieur de maintenance automobile option A réalise des opérations de diagnostic complexe, de maintenance et de réparation complexe des voitures particulières. Il organise la maintenance et assure la relation client.

OBJECTIFS

- ✓ Effectuer un diagnostic complexe.
- ✓ Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes.
- ✓ Organiser les activités de maintenance et de réparation
- ✓ Assurer la relation client

DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois.

La formation se déroule sur 2 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne par année de formation est de 20 semaines au CFAM et de 27 semaines en entreprise.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation
- Autres : nous consulter

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire d'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat professionnel de la maintenance et de la réparation.
- Baccalauréat technologique.
- Baccalauréat général ou du diplôme d'accès aux études universitaires.

- Titre ou diplôme classé dans le répertoire national des certifications professionnelles au niveau 4 par la commission nationale de la certification professionnelle, ou reconnu conjointement par la France et un Etat partenaire. Sous contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

Sous contrat de professionnalisation jusqu'à 25 ans (au-delà de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAM.

Effectif minimum : 8 – Effectif maximum : 16 par classe.

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAM.

Dates : Se renseigner auprès du CFAM.

CONTACTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfam@cm-alsace.fr

Secrétariat : Carine GABEL

03 89 33 18 93
cgabel@cm-alsace.fr

Responsable de pôle : Christophe TAGLANG

ctaglang@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :

developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'études
72 %	76 %	90 %	21 %

« source : Inserjeunes » Niveau national

MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
ARRETE DU 03/03/2018

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Analyse des systèmes et contrôle des performances.
- Relation client.
- Intervention sur véhicule.
- Connaissance de l'entreprise.
- Mesure et analyse.

MODULES GENERAUX

- Culture générale et expression.
- Langue vivante étrangère anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

- Des examens blancs.
- Des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).

Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.



Crédit photo : Yves Trotzier ©

Conditions générales de vente



**Chambre
de Métiers
d'Alsace**

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE

• COIFFURE • TOILETTAGE •
• VENTE • AUTOMOBILE •